

**COPIE**

**MAIRIE DE MONTMORIN  
PUY DE DOME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix, le vingt six février à dix sept heures, le Conseil municipal de la commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 22/02/2010

Présents : Tous les membres du Conseil municipal en exercice, sauf :  
Mme ROUSSET Michelle a donné procuration à M. PIREYRE Eric  
M. ALEXANDRE Nicolas a donné procuration à M. FUSTIER François  
Mme MASSON-CASSAGNE Christelle a donné procuration à M. GUILLAUME Gérard  
Mme TENNEREL Patricia a donné procuration à M. RONGERE André

a été élue secrétaire : M. PIREYRE Eric

**Objet : Conclusion enquête publique sur la mise en concordance du plan de zonage d'assainissement avec la carte communale**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique a eu lieu du 18 novembre 2009 jusqu'au 18 décembre 2009 pour la mise en concordance du plan de zonage d'assainissement avec la carte communale de Montmorin.

Aucune inscription n'a été enregistrée sur le registre d'enquête.

M. PERRAUD Henry nommé commissaire enquêteur nous a remis son rapport établi le 18 janvier 2010.

Au vu des éléments fournis au dossier M. PERRAUD Henry donne un avis favorable à la mise en concordance du plan de zonage d'assainissement avec la carte communale de Montmorin.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cet objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- d'accepter la mise en concordance plan de zonage d'assainissement avec la carte communale de Montmorin.

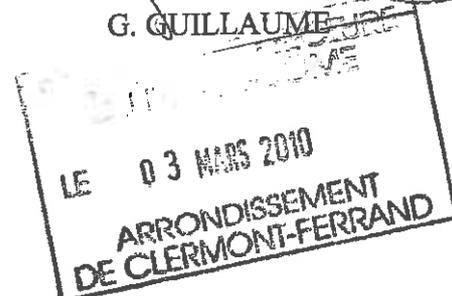
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie conforme, le 2 mars 2010.

Le Maire,

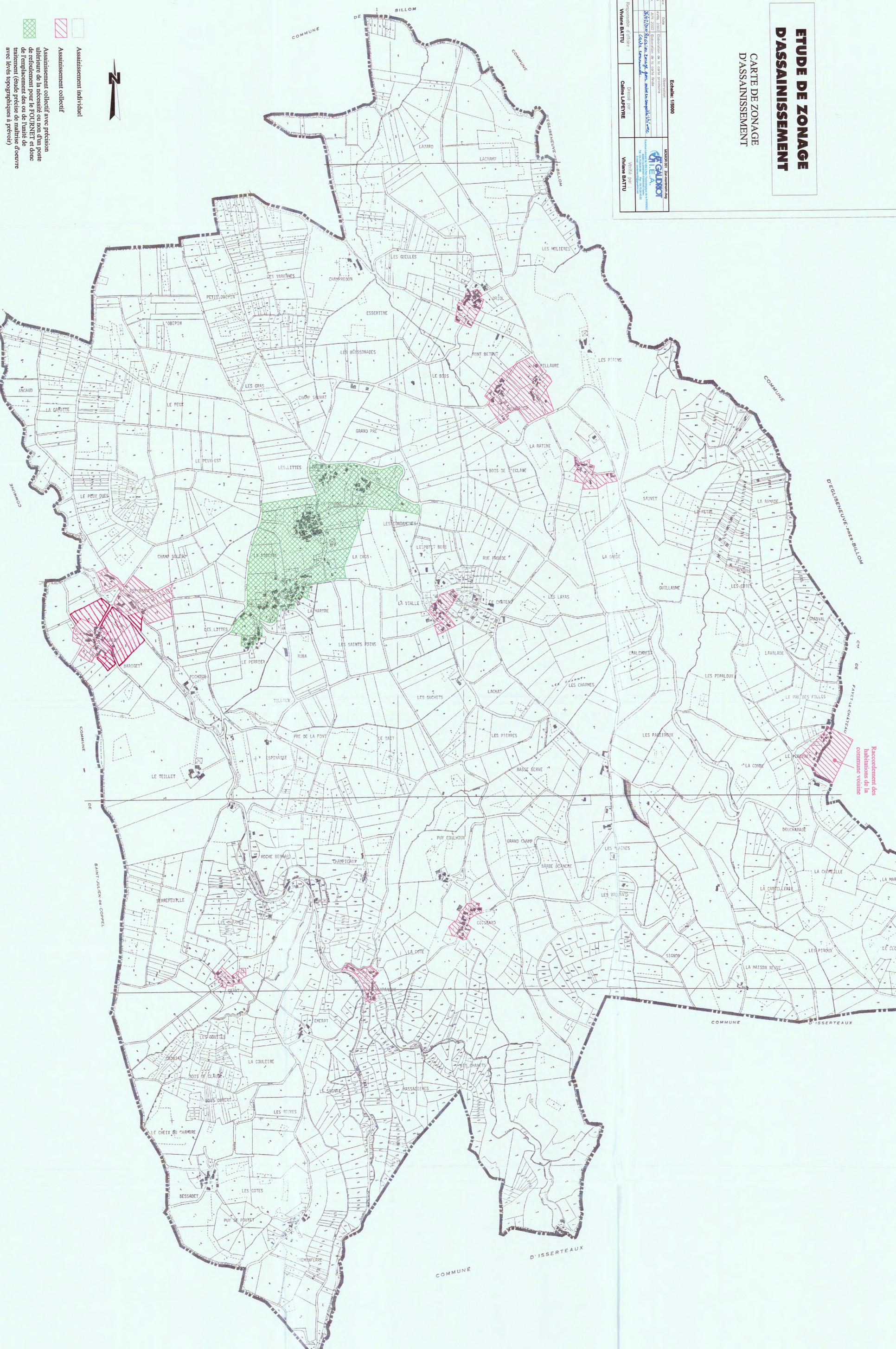
G. GUILLAUME



**ETUDE DE ZONAGE  
 D'ASSAINISSEMENT**

CARTE DE ZONAGE  
 D'ASSAINISSEMENT

Échelle: 1/8000	Logo: GADROT S.I.E.A.
Responsable d'office: Viviane BATTU	Vérifiée par: Viviane BATTU
Dessiné par: Céline LAVERNE	



Assainissement individuel  
 Assainissement collectif  
 Assainissement collectif avec précision  
 ultérieure de la nécessité ou non d'un poste  
 de traitement pour le FOURNET et donc  
 de l'emplacement des ou de l'unité de  
 traitement (étude précise de maîtrise d'œuvre  
 avec levés topographiques à prévoir)

Raccordement des  
 habitations de la  
 commune voisine